



L'ECHO BOISSILLON

N°41 – JUIN 2022

Horaires des services municipaux

Mairie

(01.64.57.76.76)

Mar, Jeu, Ven: 14h-17h

Mer: 9h-12h/14h-18h

Sam: 9h-12h

Agence Postale

(01.69.23.39.79)

Mar, Mer, Jeu, Ven :

10h30-12h/16h-19h

Sam : 10h - 12h

Bibliothèque

(01.64.57.73.78)

Mer : 10h-12h/14h-18h

Sam : 9h30-12h30

Permanences Urbanisme

Tous les premiers lundis du mois de 18h30 à 20h sur rendez-vous.

Madame le Maire

vous reçoit sur rendez-vous.



Sommaire

Edito	p 2	Journée de l'environnement	p7
Commémoration 8 Mai	p 3	Taille des haies, entretien des trottoirs	p8
Passation au centre de secours	p 3	Du nouveau sur le site Web	p8
Cérémonie d'hommage cimetière américain	p 4	La semaine bleue / AutoVoie	p9
Fête patronale	p 4	Portes ouvertes Allpack	p10
Course de l'espoir – Eva pour la vie	p 5	Fêtes des écoles – Boum scolaire	p10
Merci Madame TRUPPA	p 5	Forum des Associations	p10
Lingettes et rouleaux de carton ...	p 6	Evènements à venir	p11
Traques des piscines non déclarées	p 6	Etat civil – Urbanisme - Agenda	p12



Il n'y a pas de petites incivilités !

Le début du mois de Juin a été marqué par « l'escalade » des incivilités malgré les tentatives de discussions avec les jeunes ados et adultes regroupés régulièrement sur le parking de l'école maternelle. Les dégradations et jets de détritiques sur ce lieu de regroupement sont quotidiens. Des dépôts de plaintes en gendarmerie ont été effectués afin d'éviter une aggravation de la situation.

Malgré tout, les dégradations du mobilier urbain, jets de détritiques sur la voie publique et plus récemment entrave à la circulation sur la RD 191 par des barrières, feux de poubelles et jets de pierre sur des véhicules ont montré que cette jeunesse n'était pas prête à stopper ces incivilités.

L'inconscience du danger que représentent ces faits nous amène à demander des opérations de contrôles par la gendarmerie avec interpellation et verbalisation si besoin, ainsi que d'envisager la fermeture du parking et de la nouvelle voirie de l'école maternelle les week-ends. Cette voie ne sera accessible qu'aux horaires d'ouverture de l'école et du centre de loisirs.

Les incivilités ne sont pas qu'une affaire de jeunesse !

Parlons des trottoirs et élagage ! La municipalité a entrepris il y a plusieurs mois une opération de contrôle suivi d'un courrier aux administrés concernés pour l'entretien des haies et arbres donnant sur la voie publique (Délibération N° 2020-12-02). Nous tenons à remercier, tout d'abord, toutes celles et ceux qui entretiennent au quotidien les trottoirs devant leur propriété mais également ceux qui ont fait le nécessaire suite à notre courrier. Pour ceux qui n'ont pas tenu compte de ces rappels, un ultime courrier avant application de la délibération 2020-12-02 va leur être adressé. Pour rappel, cette délibération autorise la commune à faire intervenir aux frais du propriétaire une société d'élagage et d'entretien d'espaces verts.

Un autre désagrément sur la commune, qui a pourtant fait l'objet de plusieurs rappels, **celui des déjections canines**. Des sacs spéciaux sont disponibles gratuitement en mairie, mais encore beaucoup trop de propriétaires de chien sont mal éduqués et préfèrent laisser les trottoirs et les voiries souillés par les excréments de leur animal.

« Les déjections canines sont un vrai fléau. Et si nous devons slalomer sur des trottoirs devenus champs de mines, ce n'est pas la faute des chiens mais bien de leurs maîtres ».

Dans le registre des incivilités, nous avons également les divers bruits de voisinage diurnes et nocturnes, qui sont réglementés également par arrêté municipal.

Malgré les efforts et les arrêtés pris par la municipalité pour diminuer toutes ces incivilités nous devons nous rendre à l'évidence que le civisme devient rare, voire oublié.

Nous voici arrivés à quelques semaines de la fin de l'année scolaire et du début des congés d'été, souhaitons que cette période ne soit pas trop agitée pour notre commune et ses habitants qui espèrent profiter de leur été en toute tranquillité.

SYLVIE SECHET



Commémoration du 8 Mai

Après un rassemblement dans la cour de la Mairie des officiels et des personnes qui nous ont fait l'honneur de leur présence, la cérémonie s'est déroulée avec recueillement et solennité au monument aux morts.

Un hommage, en ce 77^{ème} anniversaire de la seconde guerre mondiale a été rendu, d'une part à tous les soldats et les résistants morts au combat pour la France, et d'autre part à Mr GUY GALLIEN, Président de la Fédération Nationale des Anciens Combattants d'Algérie, décédé le 17 Avril 2022 à l'âge de 92 ans. Il nous avait toujours fait l'honneur de sa présence avec courage et dignité à toutes les cérémonies commémoratives. Enfin un hommage appuyé pour saluer le combat des civils et des militaires en UKRAINE qui luttent avec détermination et résistance, a marqué ce moment de devoir de mémoire.

Après la lecture de textes et de discours, des gerbes ont été déposées par Mr CHRISTOPHE BOISSY, Adjudant du Corps des Sapeurs-Pompiers, Mr MARCEL LAUMONNIER, représentant de la Fédération Nationale des Anciens Combattants d'Algérie, Mr ROGER BERGERON au nom de l'Union Nationale des Combattants, Mme DAPHNE RACT-MADOU Sénatrice de l'Essonne, Mme MARIE-CLAIRE CHAMBARET Vice-Présidente du Conseil Départemental de l'Essonne et Mme SYLVIE SECHET Maire de BOISSY-LE-CUTTÉ. Chaque représentant était accompagné par deux Conseillers Municipaux Juniors dont il faut noter l'application et le respect dans ce geste de reconnaissance.



Pour terminer cette célébration pleine de gravité, la Marseillaise a résonné avec le chant des participants. Merci à tous.

MONIQUE ZAMPERLINI



Passation de commandement au centre de secours de Boissy le Cutté : Le lieutenant BERNARD LANJUN prend la tête de la caserne !

Le samedi 30 avril, le SDIS de l'Essonne a organisé la passation de commandement du centre de secours de Boissy-Le-Cutté.

Une belle cérémonie qui a permis de remercier l'adjudant-chef PASCAL CANAL, au nom des élus du Conseil Municipal Junior et adulte et de lui remettre la médaille de la ville de Boissy le Cutté.

Nous lui avons témoigné notre reconnaissance pour son engagement au service de la population.



La cérémonie s'est déroulée en présence du député BERNARD BOULEY, de SYLVIE SECHET, maire de Boissy-le-Cutté, de GUY CROSNIER, président du conseil d'administration du SDIS, du chef du groupement territorial Sud, le lieutenant-colonel PHILIPPE KALTENBACH et des sapeurs-pompiers du centre d'incendie et de secours.

L'occasion également pour les autorités présentes de remettre décorations et galons aux sapeurs-pompiers.

SYLVIE SECHET



Cérémonie d'hommage au cimetière américain

Le samedi 11 juin à partir de 10h00, l'association MACVA91 rendait traditionnellement hommage à ces nombreux soldats et résistants qui ont donné leur vie pour notre liberté sur les terres de l'Essonne.

A cette occasion, Mme SYLVIE SECHET, maire de Boissy le Cutté, accompagnée de quelques élus adultes et juniors s'est fièrement associée à ce moment de recueillement exceptionnel qui se déroulait au Mémorial du cimetière américain de Villeneuve-sur-Auvers.



Madame MARLIN trésorière de la MACVA, avait souhaité la présence de jeunes élus de plusieurs communes pour arborer le drapeau des « Enfants de l'Essonne », marquant ainsi le rapprochement des générations et le symbole du devoir de mémoire auquel nous sommes particulièrement attachés.

Des représentants de plusieurs pays étaient présents avec la participation des associations d'anciens combattants, de nombreux officiels du département, du 91ST GATINAIS HIGHLANDERS PIPE BAND, de l'Amicale JEAN-BAPTISTE SALIS et des jeunes sapeurs-pompiers.



Des collectionneurs de véhicules et d'uniformes d'époque ont également participé à la célébration de cette date historique pour notre pays.

FABRICE AUCOULON



Fête patronale

Cette édition 2022 marquait le retour de la fête patronale après deux années perturbées par la pandémie. Elle retrouvait sa place sur l'espace loisirs du 06 au 09 mai en proposant aux Boissillons, pas moins d'une vingtaine de stands et manèges.

Le samedi soir, le traditionnel défilé aux lampions sillonnait les rues de notre village, accompagné de la troupe brésilienne BATUK NAGO et terminait son périple en musique au pied de la fête foraine.

FABRICE AUCOULON





Course Solidaire - Les 6h de Boissy le Cutté

Le samedi 4 juin a eu lieu la 2^e édition de notre événement solidaire contre le cancer pédiatrique au profit de l'association Eva pour la vie, coorganisé par la municipalité et l'association Running pour l'espoir, au Parc Loisirs. Les premiers marcheurs étaient au rendez-vous dès l'ouverture à 10h. La grande boucle dans les bois a dû être abandonnée du fait des intempéries subies les jours précédents (terrain impraticable).

Par la suite, petits et grands auraient pu se retrouver autour d'activités annexes, comme la structure gonflable ou les tours de poney, mais l'organisation déplore le manque de visiteurs : tout au plus **10 personnes** autres que les bénévoles ou les conseillers municipaux et leur famille. Malgré cela, tout le monde a pu se désaltérer, se ressourcer autour de la buvette qui proposait boissons, sandwiches, crêpes et barbes à papa. Dans une ambiance familiale, la journée s'est clôturée aux alentours de 16h.

Le président de Running pour l'Espoir a effectué le tirage de la tombola faisant gagner différentes peluches. Il en a profité pour remercier la municipalité, les associations, les bénévoles pour leur dévouement, les dons effectués par la boulangerie l'Amandine, l'Intermarché d'Itteville, les écuries de la Boissière et le PNR du Gâtinais.



Nous espérons vous voir ou vous revoir, l'année prochaine, le premier samedi de juin pour notre troisième édition, en espérant que ce ne soit pas la dernière... !!!

XAVIER SEVERE



Merci Madame TRUPPA, bénévole (*) à la bibliothèque municipale

En ce vendredi 3 juin, toute l'équipe de la bibliothèque municipale et les élus ont rendu hommage à DOMINIQUE TRUPPA avant son départ pour la province.

Elle laisse vide sa place de lectrice bénévole à la bibliothèque après plusieurs années de lecture teintées par un certain dynamisme et une pointe d'espièglerie reconnus par tous les élèves de l'école élémentaire de Boissy le Cutté.

Madame TRUPPA, nous vous souhaitons une bonne continuation !

* Que fait un lecteur bénévole de la bibliothèque ? Il s'agit de lire une heure ou deux par semaine des livres aux élèves des classes élémentaires, selon un planning convenu avec les autres bénévoles. Si vous êtes intéressés, faites-vous connaître auprès du secrétariat ou de la bibliothèque dès à présent.

KARINE LANIAU





Les effets indésirables des lingettes jetées dans les toilettes.

Plus d'information sur le site internet de la commune, onglet 'Documents' puis 'Liens pratiques' et tout en bas de la page 'Guide des bonnes pratiques du SIARCE'.

Attention à ce que vous jetez dans vos toilettes

Lors des dernières fortes pluies, certains d'entre vous ont eu la désagréable surprise de voir leurs sous-sols envahis par des remontées d'égout. Après un appel d'urgence à Suez pour remédier au souci, il s'est avéré que les canalisations étaient partiellement obstruées par des lingettes et autres rouleaux de cartons jetés dans les toilettes par d'autres Boissillons.

Nous vous rappelons une fois de plus (article issu en partie du N° d'Avril 2020) que les lingettes et les rouleaux de papier toilette en carton ne se jettent pas dans les toilettes.

Régulièrement, notre concessionnaire est obligé de se déplacer pour débarrasser les canalisations ou la station d'épuration de ces déchets qui n'ont rien à faire dans les égouts.

Merci de jeter vos lingettes et rouleaux de carton dans votre poubelle même si la notice précise qu'ils peuvent se jeter dans les toilettes !!! Même si ces déchets sont soi-disant biodégradables, ils ne peuvent pas être biodégradés avant d'avoir rejoint la station d'épuration.

J-MICHEL DUMAZERT



Traque des piscines et bâtis non déclarés

Depuis 2021, le fisc s'est lancé dans la traque des piscines et bâtis non déclarés. Un nouveau projet de détection baptisé 'Foncier Innovant' né d'une collaboration avec Google permet de repérer les piscines et les bâtis sur des clichés provenant de l'Institut National de l'Information Géographique et Forestière. L'intelligence artificielle de Google permet par la suite de repérer les points bleus ou les contours des bâtis (extensions, véranda ou abris de jardin) sur les images et de comparer ces informations à celles du cadastre des différentes communes.

Rappelons que toute piscine dont la superficie est comprise entre 10 et 100m² doit faire l'objet au minimum d'une Déclaration Préalable de travaux auprès de la mairie ou par internet. Ce genre d'installation entraîne souvent une hausse des impôts locaux quand elle ne peut être déplacée sans être démolie. A noter que la réglementation a quelque peu évolué au sujet des piscines. Désormais, "une piscine enterrée dans le sol ou hors sol, à structure en bois ou rigide, même si elle ne comporte aucun élément de maçonnerie au moment de la pose, si elle ne peut être déplacée sans la démolir, constitue un élément d'agrément bâti formant une dépendance qui doit être prise en compte pour l'établissement de la Taxe d'Habitation et de la Taxe Foncière". Autrement dit et pour résumer, les seules piscines assurément non taxées sont les piscines gonflables !

De même tout bâti de plus de 5m² doit aussi être déclaré et doit respecter le règlement du Plan Local d'Urbanisme.

Toute Déclaration Préalable ou Permis de Construire est en principe soumis à la Taxe d'Aménagement. Pour les piscines, un montant forfaitaire de 200€ par m² est de vigueur sur la totalité du territoire français qu'il faut pondérer à 5% pour ce qui concerne la part communale sur BOISSY-LE-CUTTE (pour une piscine de 20m² la part communale de la Taxe d'Aménagement s'élèvera à 200€).

J-MICHEL DUMAZERT

Journée de l'environnement – les enfants de Boissy s'engagent !

On dit que nos actions d'aujourd'hui auront un impact sur notre environnement dans 80 ans.

La municipalité s'est lancée le défi de faire prendre conscience à nos enfants cette réalité, dans le cadre de l'opération ESSONNE VERTE ESSONNE PROPRE 2022.

En effet, le jeudi 2 juin les 4 classes de l'école élémentaire ont participé à l'escape game OBJECTIF 2D8D, conçu par CANOPE 91.

À l'issue du jeu et grâce à une alliée venant du futur, les élèves, accompagnés de leurs enseignantes, se sont engagés à préserver la planète dès aujourd'hui par 4 actions majeures :

- Favoriser une alimentation plus RESPONSABLE.
- PLANTER des arbres dans les zones de déforestation massive.
- TRIER les déchets et ne plus RIEN jeter par terre.
- Réduire son empreinte de carbone et stopper le RÉCHAUFFEMENT de la planète.

Après ce parcours d'énigmes, les enfants ont été conviés à faire parler leur créativité avec Tania, animatrice certifiée du journal créatif©. Par le dessin et le collage de papiers de différentes textures, les élèves ont évoqué le développement durable et la protection de la planète à leur manière.

Le défi semble relevé. Les enfants donnent rendez-vous à leurs parents l'année prochaine pour venir essayer à leur tour l'escape game.

Le traditionnel ramassage des déchets par les enfants des écoles, prévu le lendemain, a été annulé à cause des orages.

Enfin, le Département de l'Essonne avait mis à disposition une benne pour l'ensemble des habitants de Boissy le Cutté le samedi 4 juin, en plus de la benne municipale.



KARINE LANIAU





Taille des haies / Entretien des trottoirs

Cette année encore la commune va réitérer son opération de vérification de l'entretien des haies en limite d'espace public et des trottoirs. Certains d'entre vous ont d'ores et déjà taillé leurs haies et nous les en remercions mais ce n'est pas le cas de tout le monde.

Si votre haie dépasse sur l'espace public ou si votre trottoir n'est pas entretenu et qu'il est envahi par des herbes folles, attendez-vous à recevoir un courrier dans votre boîte aux lettres vous rappelant à l'ordre. Des arrêtés municipaux régissent en effet la taille des haies et l'entretien des trottoirs et vous devez vous y conformer. La taille des haies peut donner lieu à une prise en charge à vos frais par une société d'entretien mandatée par la commune.



J-MICHEL DUMAZERT

Du nouveau sur le site Web

A partir du 1^{er} Juillet 2022, les actes des communes de plus de 3500 habitants ne devront plus être publiés sous format papier mais sous forme électronique sur le site Web de la commune.

A priori rien d'obligatoire donc pour les communes de moins de 3500 habitants mais le Conseil Municipal a délibéré le 9 Juin pour que la liste des délibérations soit fournie sur le site Web comme le sont déjà les Procès-Verbaux des conseils municipaux.

En effet, le Compte Rendu du conseil municipal qui devait être publié sous format papier dans les 8 jours suivant la tenue du conseil a purement et simplement été supprimé, laissant place à la publication de la liste des délibérations prises pendant ce conseil municipal. La publication de cette liste doit intervenir dans les 8 jours suivant la tenue du conseil.



Une évolution a donc été apportée pour que vous puissiez avoir accès à cette liste. La nouvelle rubrique, 'Délibérations du Conseil', a été rajoutée dans l'onglet 'Documents'.

A partir de Juillet, conformément à la loi et à la délibération prise en conseil le 9 Juin, vous aurez accès à la liste des délibérations prises pendant les conseils municipaux.

Si vous voulez prendre connaissance du contenu des délibérations elles-mêmes, il vous faudra toujours aller les demander en mairie !

Si les Comptes Rendus des séances du conseil municipal ont été supprimés, les Procès-Verbaux de ces séances sont et seront toujours disponibles de manière dématérialisée sur le site Web de la commune. Par contre ces Procès-Verbaux ne pourront être disponibles qu'après leur approbation lors de la séance du conseil suivant d'où la publication de la liste des délibérations sous 8 jours suivant la tenue du conseil.

J-MICHEL DUMAZERT



La Semaine Bleue

Du 02 au 07 Octobre 2022

Afin de dynamiser la vie sociale de nos anciens, le Comité des Actions Sociales a réfléchi et planifié une semaine d'activités qui leur sera consacrée.

Le programme prévoit des activités qui réunissent : Culture, amusements et évasion.

La semaine débutera par le repas des anciens, se poursuivra au rythme de demi-journées tout au long de celles-ci pour se clôturer par une sortie le vendredi 7 octobre 2022. Le jeudi après-midi destiné aux jeux sera préservé.

Le programme est en cours d'élaboration et sera communiqué rapidement, les inscriptions étant obligatoires pour chaque activité qui sera proposée. Les pistes étudiées (Visite verrerie, loto, Ateliers floral et soins, une sortie bord de mer etc...). Un minimum de 10 personnes est requis pour valider certaines des activités.

Des informations avec la planification seront communiquées pour les inscriptions.

Les membres du Comité des Actions Sociales invitent les anciens à être attentifs à ces informations pour ne pas manquer l'occasion de se rassembler. A bientôt.

MONIQUE ZAMPERLINI



*Aménagements et services
pour le maintien à domicile
tel : 06.17.99.55.75*



*Votre souhait :
Rester dans la maison que
vous aimez, entourés de
ceux que vous aimez.*

*Notre savoir-faire :
Evaluer votre besoin puis
réaliser les aménagements qui
vous permettront de vivre à
domicile dans le confort et la
sécurité.*

Association Autono-Vie

Aménagements et Services pour le maintien à domicile

Vous souhaitez vivre à votre domicile auprès de proches que vous aimez et estimez et préserver vos repères relationnels et géographiques malgré une perte d'autonomie, sachez qu'une Association AUTONO-VIE, loi 1901 à but non lucratif a été créée à CERNY.

Elle se charge dès votre appel d'évaluer vos besoins et de déterminer avec vous et vos proches les actions à mettre en œuvre dans votre domicile **pour vivre avec confort et sécurité (cuisine adaptée, douche de plain-pied, WC surélevé, barres d'appui, rampes, monte escalier etc..)** ainsi que répondre à vos besoins quotidiens (jardinage, livraison de courses à votre domicile, ou accompagnement chez le médecin ou le coiffeur)

Un suivi est exercé pour veiller à l'accomplissement des actions et à leur efficacité.

Informations complémentaires sur cette association :

Responsable : MR ARNAUD LABBE

Tel. 06.17.99.55.75 Adresse Mail : contact@autonovie.fr

MONIQUE ZAMPERLINI

Journée portes ouvertes à BOISSY !



ALLPACK
TUPACK

Exceptionnellement, la société Allpack Tupack vous ouvre ses portes le **samedi 2 juillet 2022 au matin** (7h - 12h30) pour vous faire découvrir comment sont fabriqués vos rouleaux de papier toilette, d'essuie-tout, vos tubes de whisky ou autres tubes en carton !

1h30 de visite guidée par les salariés pour découvrir un monde très technique à 2 pas de chez vous !

Sur inscription avant le 15 juin 2022, obligatoirement par mail auprès de Virginie : com@tupack-groupe.com



Fête des écoles

Cette année la fête des écoles se déroulera le 25 Juin.

Cour de l'école élémentaire ANNE FRANK :

- 09h00 : chorale
- 09h50 : remise des dictionnaires pour les classes de CE1 et CM2

Cour de l'école maternelle NIKI DE SAINT PHALLE :

- 10h20 : spectacle
- 11h00 : remise des dictionnaires pour la grande section

Chaque école exposera les travaux effectués par les élèves tout au long de cette année scolaire.

FABRICE AUCOULON



Boum scolaire

Mardi 28 juin de 18h30 à 21h30, boum de fin d'année de l'école élémentaire Anne Frank, initiée depuis quelques années par nos conseillers juniors.

Animation confiée aux Fêtes d'Arlequins avec concours de danse, quiz musicaux et tours de magie.

Collation offerte par la mairie et encadrement assuré par des membres de la commission enfance.

FABRICE AUCOULON



Forum des Associations

Même si ce n'est pas encore l'heure de la rentrée scolaire mais bien du début de l'été, pensez à noter que le forum des associations se tiendra le Samedi 3 septembre 2022, de 10h à 18h.

Alors profitez-en pour venir découvrir ou redécouvrir les associations présentes, leurs bénévoles seront heureux de vous parler des activités proposées à partir de septembre.

Bon été à tous !

JURGEN ALLEAUME



Mairie de
Boissy-le-Catté

13 juillet 2022

22 h 00 retraite aux flambeaux
(Départ cour de la mairie)

23 h 00 Feu d'Artifice
(Parc Loisirs)



14
JUILLET

CEREMONIE COMMEMORATIVE
FETE NATIONALE

Judi 14 Juillet 2022

La cérémonie débutera à 10 h 30
dans la cour de la mairie

Théâtre **Darius Milhaud**

LES BÂTARDS
Une comédie policière de Robert Thomas

Mise en scène
Vincent Auvet

Le Meilleur de la perfidie humaine !
Du même auteur que «Huit Femmes»

2022
NOVEMBRE
Dimanche
6

Bientôt à Boissy

La troupe du Théâtre Darius Milhaud sera de retour à la Salle des Fêtes le Dimanche 6 Novembre. Les modalités de réservation vous seront communiquées ultérieurement (Distribution d'un flyer dans les boîtes aux lettres).



SYLVIE SECHET

Etat Civil



Décès



GRAS Michel André

02/05/2022 à Boissy-le-Cutté

Urbanisme

Déclarations d'urbanisme



Nom	Adresse	Projet
MOUCHETTE Philippe	30 rue de la Libération	Remise en état pignon
PARACHINI Patricia	7bis rue Margaille	Clôture
SABUGUEIRO José	12 bis rue des Alouettes	Remplacement porte d'entrée
OZORES Jeremy	32 rue de la Libération	Isolation thermique extérieur
HAZARD Gaëlle	12 rue des Alouettes	Changement de fenêtres
MOULINNEUF Christel	18 Grande rue	Réfection toiture
BESSIERE Thierry	4 chemin des Sablons	Changement porte + porte garage
MENDES José	49 rue de la Libération	Modification auvent
DUMAZERT Jean-Michel	9 rue des Bleuets	Changement de fenêtres
LENOIR Olivier	1a rue du Maréchal Foch	Piscine
CIBORSKI Glawdys	10 rue des Alouettes	Changement fenêtre + porte entrée
KALOUMBA Jeany	13 rue des Vignes	Changement fenêtres
TREPTEL Joel	18 rue des Champs	Changement fenêtre et volets
LEPETIT Dominique	21 grande rue	Réfection toiture
DRUET Nadine	1b rue des Vallées	Clôture

Permis de construire

Nom	Adresse	Projet
INGRAIN Patrick	9 bis rue du Repos	Changement d'affectation

Agenda

- 25 Juin : Fête des écoles
- 28 Juin : Boum de l'école Anne Frank
- 2 Juillet : Journée portes ouvertes AllPack (sur réservation)
- 13 Juillet : Feu d'artifice au Parc Loisirs (sous réserve)
- 14 Juillet : Cérémonie du 14 Juillet – 10h30 cour de la mairie
- 3 Septembre : Forum des associations – 10h – 18h Salle des fêtes
- 2 Octobre : Repas des anciens (Inscriptions du 1^{er} au 20 Septembre, voir flyer joint)
- 2 au 7 Octobre : La Semaine Bleue (Inscriptions du 1^{er} au 20 Septembre, document à venir)
- 6 Novembre : Théâtre Darius Milhaud



Directrice de la Publication : SYLVIE SECHET. Comité de rédaction : JÜRGEN ALLEAUME, FABRICE AUCOULON, JEAN-MICHEL DUMAZERT, KARINE LANIAU, SYLVIE SECHET, XAVIER SEVERE, MONIQUE ZAMPERLINI